

BACCALAUREAT GENERAL et TECHNOLOGIQUE – SESSION 2014

Epreuve facultative d'ARTS

HISTOIRE DES ARTS

Nature et modalités de l'épreuve.

Note de service n°2012-038 du 6-03-2012 - B.O. n° 14 du 5 avril 2012.

Epreuve orale de 30 minutes d'interrogation et 30 minutes de préparation

L'épreuve prend appui sur un dossier préparé par le candidat, durant l'année de terminale, à partir de son journal de bord.

Dans un premier temps, le candidat présente et commente, pendant une dizaine de minutes maximum, une œuvre choisie par les examinateurs au sein de son dossier.

Cet exposé est suivi d'un entretien au cours duquel les examinateurs s'attachent à faire apparaître les connaissances acquises par le candidat sur les questions au programme, la portée de son engagement dans les activités suivies au cours de l'année et de son intérêt pour les grands aspects de la vie artistique contemporaine et les enjeux liés au patrimoine. Il permet également au candidat de préciser sa réflexion et de justifier du contenu et des sources de son dossier.

Le dossier, qui débute par une introduction et s'achève sur une table des matières, comprend :

-un commentaire du candidat (deux pages maximum) sur le bénéfice tiré de sa participation aux enquêtes, rencontres ou visites faites en terminale ;

-la présentation et l'analyse, dans le cadre des questions traitées en terminale, de trois ou quatre œuvres, monuments, édifices ou sites patrimoniaux appartenant à des domaines artistiques différents, et de préférence tirés de son patrimoine de proximité. Les deux questions du programme limitatif doivent être présentes dans le dossier, sans qu'il soit obligatoire que ce soit à parts égales.

Dans ce dossier, le candidat met en valeur sa réflexion personnelle et la documentation réunie dans son journal de bord. Il illustre sa présentation de documents iconographiques, de citations de textes, d'éléments recueillis lors de voyages, de visites, d'enquêtes...

Le candidat peut joindre au dossier des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD, d'un cédérom, d'un DVD ou d'une clé USB ; en ce cas, le contenu du support joint est précisément listé dans le dossier.

Chaque document ou citation est identifié et comporte la mention claire de sa source.

N'excédant pas une vingtaine de pages, ce dossier est visé par le professeur coordonnateur de l'équipe enseignant l'histoire des arts. Il est précédé d'une fiche pédagogique qui décrit le travail de la classe et qui est visée par le professeur coordonnateur et le chef d'établissement. Elle comporte le nom de l'élève, de son établissement, l'indication de l'année scolaire en cours, le contenu des séances de travail de la classe, les rencontres, les visites, les recherches et les activités communes, les partenariats noués avec les institutions, structures ou lieux culturels ou patrimoniaux. et un sommaire avec pagination.

Le dossier est remis aux examinateurs au moins une semaine avant la date de l'épreuve.

Les candidats individuels et les candidats issus des établissements hors contrat présentent l'épreuve dans les mêmes conditions que les candidats scolaires. Le dossier rédigé par le candidat, doit faire état de son travail personnel et de ses activités dans le domaine de l'histoire des arts. Dans ce cas, il n'est pas exigé de fiche pédagogique ou de visa du professeur.

Modalités de l'évaluation

L'évaluation est assurée conjointement par deux professeurs de l'éducation nationale titulaires de la certification complémentaire en histoire de l'art. Elle s'appuie sur la grille des compétences attendues à l'issue de la classe de terminale figurant au programme. Chacune des parties de l'épreuve compte pour la moitié de la note globale.

Programmes limitatifs des épreuves facultatives d'arts - Session 2014

Note de service N°2012-168 du 2-11-2012 – BO n°44 du 29 novembre 2012

Option facultative, toutes séries

-Le patrimoine, des Sept Merveilles du monde à la Liste du patrimoine mondial :

Le paysage depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

Sans omettre de se référer aux origines du genre et à sa catégorisation à l'âge classique, on étudiera le devenir tant du paysage comme genre artistique que de l'art du paysage avec son influence sur l'architecture et l'urbanisme, en lien avec les transformations du paysage physique et l'évolution de sa perception.

Il conviendra particulièrement de questionner l'influence des révolutions industrielles et des colonialismes sur l'évolution du genre, le rôle du paysage dans l'éclosion de l'abstraction, le statut de la photographie de paysage, le sentiment du paysage dans l'art contemporain et la déclinaison de la notion de paysage dans les différents arts, en particulier la musique, depuis le Romantisme jusqu'à nos jours.

-Création artistique et pratiques culturelles, de 1939 à nos jours :

La ville satellite, des cités-jardins aux éco-quartiers.

Poser la question de la relation entre centre et périphérie dans le phénomène urbain contemporain, en se référant aux conceptions matricielles d'Ebenzer Howard (1850-1928) et de Patrick Geddes (1854-1932), pousse à envisager la création architecturale et urbanistique sous le rapport de la relation du logement à l'habitant, à son bien-être et à ses pratiques sportives et culturelles.

Le modèle de la cité-jardin d'avant-guerre et sa réhabilitation à partir de la décennie 1980, la ville nouvelle des années d'après-guerre, enfin la naissance et le développement des éco-quartiers interrogent, par le rapport toujours remis en cause de la ville et de la nature, les notions de planification urbaine, de gestion des flux, d'équipements culturels – avec les idéaux ou idéologies qu'ils recouvrent – et de création architecturale.

Dès 1851, Commerson écrivait, dans les *Pensées d'un emballleur pour faire suite aux Maximes de Laroche foucauld* [sic], le célèbre aphorisme : « Si l'on construisait actuellement des villes, on les bâtirait à la campagne, l'air y serait plus sain. » De 1939 à nos jours, l'évolution de nos villes, avec un cortège de décideurs, de théoriciens, d'urbanistes et d'architectes, a-t-elle jamais cessé de chercher désespérément son salut de la réalisation de cette utopie humoristique ?

HISTOIRE DES ARTS

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT (Fiche à remplir par le candidat)

Nom :	Prénom :
Série :	Option : Ou option et enseignement obligatoire :

Candidats non scolarisés

Mode de préparation en histoire des arts

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement,.....)

Liste des études d'œuvres présentées

Commentaire des enquêtes, rencontres visites

HISTOIRE DES ARTS

(Fiche à remplir par l'équipe enseignante et à joindre au dossier des candidats)

Session :

Académie de :

Nom, prénom du candidat :

Etablissement Nom du lycée : Rue : Ville : Code postal : Tél. : Fax : Courriel : Nom du proviseur :	Professeur coordonnateur Nom : Prénom : Discipline :		
	Equipe d'enseignants		
	Nom	Discipline	Nombre d'heures

HISTOIRE DES ARTS

		Thématiques du programme et questions limitatives	
		Le patrimoine, des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial	Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours
Problématiques et principales œuvres étudiées, par domaine artistique	Arts visuels		
	Arts du son		
	Arts de l'espace		
	Arts du spectacle		
	Arts du langage		
	Arts du quotidien		
Activités et partenariats	Sorties		
	Conférences/rencontres		
	Voyages		
	Projets de classe		
Activités, sorties, projets personnels en histoire des arts (y compris TPE s'il y a lieu)			

Signature du proviseur
et tampon de l'établissement

Signature du professeur coordonnateur